

En direct de Bruyères

LE MAGAZINE DES HABITANTS DE BRUYÈRES-LE-CHÂTEL

Décembre 2018 • #68



« Sésame »
primé
à sa naissance.

En savoir plus p.11

Actu p.8 :
Crèche « Les Minhiboux »

Solidarité p.14 :
Médiation animale

paysages, parcs et jardins

**S.A.S
LECOMTE-LANGÉ**

29 Chemin de St-Arnoult Tél. 01 64 90 15 52
91680 BRUYÈRES-LE-CHATEL Fax 01 60 83 82 38

- créations
- entretien
- élagage
- fournitures pour jardins
- arbres fruitiers et d'ornement




LA RICHESSE DE NOS COMPÉTENCES
AU SERVICE DE NOS CLIENTS

COLAS
ÎLE-DE-FRANCE
NORMANDIE

- Infrastructures routières
- Aménagements extérieurs pour les particuliers
- Production, recyclage

Agence d'Etampes
Route de Brières-les-Scellés - 91150 ETAMPES
01 63 92 15 20 - etampes@colas-idfn.com

BRUYÈRES-LE-CHÂTEL
Manuel Diogo

 06 14 61 24 68

AÉROPORTS - GARES - HÔPITAUX
Petites et grandes distances
Services réguliers sur RDV 7j/7

01 60 81 24 78 

TPC
TRAVAUX PUBLICS DE L'ESSONNE

*Assainissement
Aménagement Urbain*

2 rue Hélène Boucher 91460 Marcoussis
Tel : 01 69 01 10 44 – Fax : 01 69 80 71 31 – mail : contact@tpersonne.fr

J'aime !



Actualités, infos, spectacles...
Rejoignez-nous sur la page
f facebook de la ville

Ville de Bruyères-le-Châtel

Bruyères
LE CHÂTEL

Si vous désirez passer
une annonce,
n'hésitez pas à contacter
le service municipal
de la communication
au 01 64 90 90 81
ou par mail
à l'adresse
secretariat@bruyereslechatel.fr

4

: actu

ACTU EN IMAGES

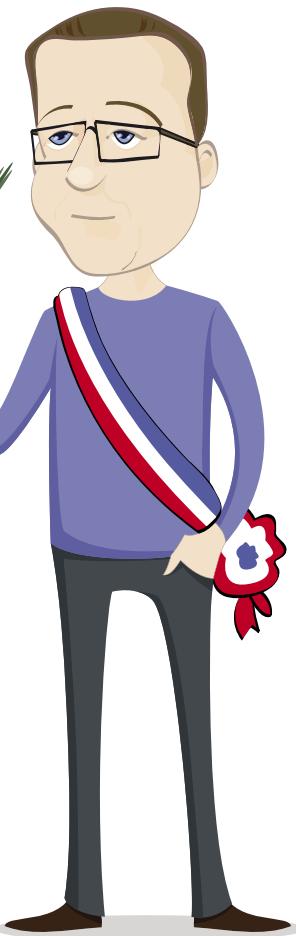
Ouverture de la saison culturelle
Cinéma déguisé

ACTU TRAVAUX

Pôle éducatif
Travaux de voirie

ACTU

Inauguration du centre-ville
Micro-crèche « Les Minhiboux »



“

« Sésame » le bio s'ouvre à vous.

Si septembre était l'heure de la rentrée, décembre sera sans doute l'heure de la vérité. J'étais sans doute un des plus sceptiques quant à l'action d'une intercommunalité à 200 000 habitants.

S'exprimer pour dire les choses qui ne vont pas, nous savons tous très bien le faire dans notre quotidien. Mais quand elles vont dans le bon sens nous avons une grande facilité à oublier.

Ainsi, lors du Conseil Communautaire du 9 octobre 2018, une délibération importante a été prise par vos élus. Une délibération qui aura sans nul doute des répercussions concrètes dans notre quotidien.

De quelle façon ?

En ajoutant la compétence « Soutien et promotion, au côté des communes, de l'agriculture durable ainsi que de l'alimentation locale et valorisation et protection des terres agricoles se traduisant par :

- Un soutien au projet de lotissement agricole biologique situé sur les terrains de l'ancienne base aérienne 217 de Brétigny-sur-Orge et Plessis-Pâté.
- L'accompagnement à la transition agricole et alimentaire sur le territoire de Cœur d'Essonne. »

Cette décision tend à améliorer notre Schéma de Cohérence Territorial (SCoT) et traduit notre volonté de préserver les espaces agricoles existants.

Un diagnostic de la réserve foncière est en cours.

L'agglomération est en marche. Elle affiche avec « Sésame » un objectif très ambitieux et innovant. C'est à ce titre d'ailleurs qu'elle postule au projet « TIGA: Territoire d'Innovation et de Grande Ambition ». Cela pourrait représenter une enveloppe de 79 millions d'euros portée par des investisseurs publics et privés.

Pour quelle raison ?

Pour une transition de notre agriculture vers une production saine et raisonnée et une meilleure reconnaissance du travail de la terre.

Mobilisons-nous pour :

- ces terres agricoles qui sont essentielles pour produire l'alimentation,
- développer une activité économique locale avec des entreprises qui travaillent en partenariat avec la production agricole,
- profiter d'un cadre de vie agréable au milieu d'espaces naturels préservés et sains pour la flore et la faune,
- contribuer à notre histoire de territoire maraîcher.

Un objectif qui colle à la vision municipale depuis 15 ans puisqu'il est cohérent, équilibré et de proximité.

”

Thierry Rouyer

10

: dossier

DOSSIER

« Sésame », s'ouvre les portes des grands prix

14

: solidarité

SOLIDARITÉ

Médiation animale
Semaine bleue

16

: culture

CULTURE

Agenda culturel
La Lisière

17

: associations

ZOOM SUR

Gym Form Détente
Forum des associations

18

: municipalité

MUNICIPALITÉ

Conseil municipal
Élections

19

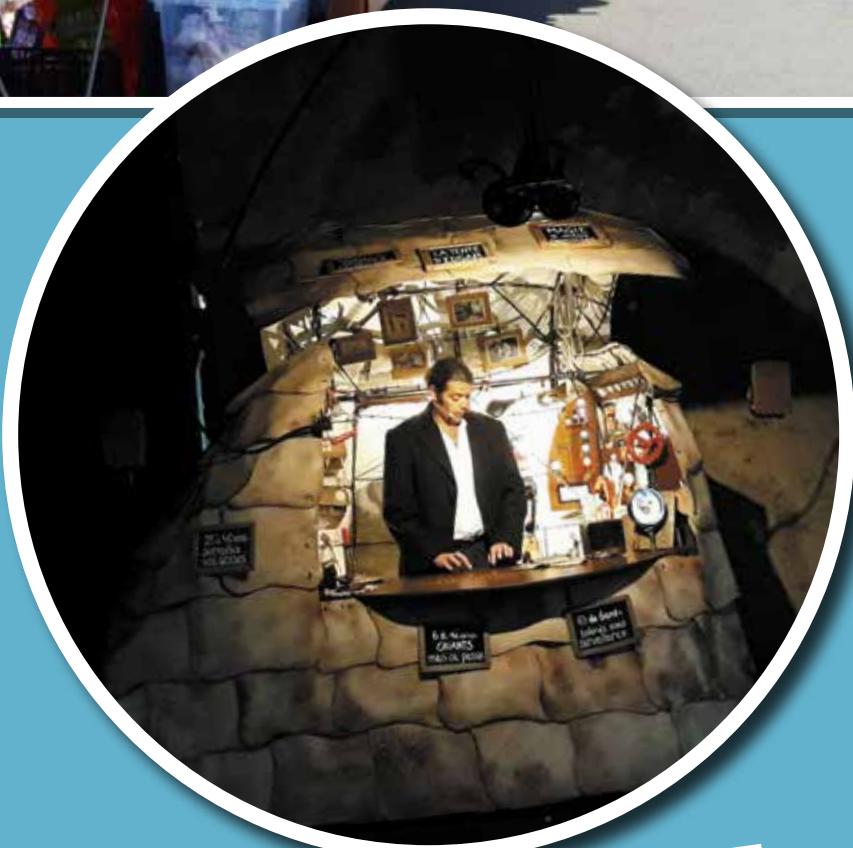
: tribunes

**BROCANTE**

Organisée par l'association Fiest'à Bruyères le 15 septembre sur la place René-Petit.

OUVERTURE DE LA SAISON CULTURELLE

Le 21 septembre à La Lisière « La Tente d'Edgar » de la compagnie la Trappe à ressorts.

**CÉRÉMONIE DU 11 NOVEMBRE**

Le 11 novembre, le centenaire de l'armistice de la première guerre mondiale était commémoré Place du Souvenir.

Ce devoir de mémoire s'est déroulé en présence des classes de CM1 et de CM2. Nous remercions Mesdames Rodrigues, Guyot, Bardou et Levasseur ainsi que Monsieur Féréroles.



BACHELIERS
Félicitations aux bacheliers session 2018. Comme chaque année, ils ont reçu des « bons cadeaux », d'une valeur de 40 €.



GOUTER AUX HISTOIRES

Le 5 octobre à l'Espace BLC,
conte « Toc, toc, toc, qui est là ? » par Ludovic Souliman.

VIOLETTA, LA DAME AUX CAMELIAS

L'adaptation scénique de La Traviata de Guiseppe Verdi, le 14 octobre à l'Espace BLC pour la clôture de la semaine bleue.



CINÉMA DÉGUISÉ

Le 31 octobre à l'Espace BLC, diffusion du film « La Famille Addams » et concours du déguisement le plus original.

6 : actu travaux

PÔLE ÉDUCATIF

Coût global : 9 787 €

- Mise en sécurité et amélioration des cours :
- Carrés d'arbres
- Marquages au sol
- Cimaises, pour accrocher les productions d'enfants dans les classes



ESPACE BLC

Coût : 2 887 €

- Remplacement du matériel scénique utilisé pour la diffusion des films et conférences.



TRAVAUX SUR LA VOIRIE

Coût global : 67 384 €

- Installation de chasse-roues pour la mise en sécurité des piétons angle route d'Arpajon et rue de la Libération.

Travaux pris en charge par Cœur d'Essonne Agglomération



- Aménagement de la rue de la Grange aux Dîmes (en cours)



- Campagne de réparation des nids de poule dans les rues suivantes :

- | | |
|------------------------|-----------------------------|
| - chemin du Grand Rué, | - rue du Muguet, |
| - rue des Vignes, | - allée de la Vigne Dieu |
| - rue du Bourg Neuf, | - rue Pierreuse, |
| - rue des Juifs, | - rue de la Donnerie, |
| - rue des Etaux, | - chemin de la Poussinerie, |
| - rue des Terreaux, | - rue du Pont Lignol. |
| - rue des Acacias | |

- Réfection de la rue du Martyrat



- Marquage au sol et création de stationnement rue de la Libération et rue de l'Eglise



Une micro-crèche privée s'installe rue de la Libération !

Elle doit ouvrir ses portes mi-février 2019, mais pour le moment, la micro-crèche est encore en pleine transformation. Au 34 rue de la Libération, c'est dans un local de 150 m², totalement rénové et doté d'un jardin clôturé, que cinq professionnels de la petite enfance accueilleront une dizaine d'enfants.

À la tête de cet établissement, Elodie Lassalle, 33 ans, originaire de l'Essonne. Pour cette création, elle s'est appuyée sur son expérience réussie dans la création de deux précédentes micro-crèches, l'une à Limours en 2017 puis une seconde à Egly en 2018, et qui font partie du réseau de crèches Minhiboux.



Signature de bail avec M. ROUYER, maire et Mme LASSALLE, directrice de la crèche, le 11 octobre 2018.

La micro-crèche Minhiboux située à l'Espace Les Sources sera ouverte du lundi au vendredi, de 7h30 à 18h30. Les repas seront livrés en liaison froide par un prestataire externe, en privilégiant les productions locales et bio, et les couches seront fournies.

Informations et pré-inscriptions sur www.minhiboux.com

Parc du Château de Bruyères-le-Châtel



Prochaines dates d'ouverture du parc :
Modification des horaires de fermeture

- Dimanche 6 janvier : 10h-16h30 • Samedi 16 février : 14h-16h30
- Samedi 19 janvier : 14h-16h30 • Dimanche 3 mars : 10h-16h30
- Dimanche 3 février : 10h-16h30 • Samedi 16 mars : 14h-16h30



Respectons la faune et la flore sauvage

Le règlement du Parc :

- Pas de feux, ni barbecues, ni mégots
- Emportons tous nos déchets
- Chasse et pêche interdites (sauf organisées par la commune)

Alcool interdit

Soyons discrets, préservons le calme du site (pas de musique, pétard...)

Suivons le tracé des chemins de promenade

Interdit de venir avec des animaux

Uniquement à pied (interdit aux voitures, vélos, chevaux)

Signalez-nous tout problème rencontré ou faites-nous part de vos remarques par mail :
mairie@bruyereslechatel.fr.

Incivilités : Rappels aux habitants

Afin de vivre en toute sérénité dans notre village, il est bon que chacun observe les règles de savoir-vivre, respecte les convenances qui régissent la vie en société : respecter tout simplement son voisin, son environnement et son quartier.

Entretien des plantations :



Les riverains sont dans l'obligation de procéder régulièrement à la taille des haies ou autres arbres surplombant ou débordant sur le domaine public.

Après toute opération de taille de haies ou autre en bordure de voie publique, les riverains ont obligation de ramasser les déchets et de les évacuer à la déchetterie.

A défaut d'exécution, cette opération sera effectuée par la commune aux frais du propriétaire et après mise en demeure.

Déjections animales :



Par arrêté du maire du 1^{er} décembre 2005, « il est fait obligation aux personnes accompagnées d'un chien de procéder immédiatement, par tout moyen approprié, au ramassage des déjections que cet animal abandonne sur toute partie de la voie publique, y compris dans les caniveaux, ainsi que dans les squares, parcs, jardins et espaces verts publics. Cette obligation ne s'applique pas aux personnes titulaires de la carte d'invalidité prévue à l'article 174 du code de la famille et de l'aide sociale ».

Aujourd'hui, de nombreux propriétaires de chien font preuve de civisme en ramassant les déjections de leur animal de compagnie, mais certains ne respectent pas toujours les consignes d'hygiène publique. Le non ramassage des déjections

de son animal fait encourir à son propriétaire une amende de 35 €, sur la base de l'article R632-1 du code pénal.

Enlèvement de la neige et du verglas :



Par arrêté du maire du 3 décembre 2007, « Dans les temps de neige ou de gelée, les propriétaires ou locataires sont tenus de balayer la neige devant leur maison, sur les trottoirs jusqu'au caniveau, en dégageant celui-ci autant que possible. En cas de verglas, ils doivent jeter du sable devant leur habitation, mis à la disposition par la collectivité. »

Stationnement :



La campagne « Le trottoir, c'est pour les piétons ! », en partenariat avec la Gendarmerie d'Egly a débuté au mois d'octobre. Comme nous le rappelions dans le dernier journal municipal du mois de septembre, stationner sur un trottoir, sur un passage pour piétons, sur une piste cyclable est considéré comme « très gênant » au regard du Code de la route (R.417.11). Cette infraction est passible d'une amende de 135 €.

Ainsi, en cas de stationnement très gênant, des flyers seront déposés sur les voitures par la gendarmerie et le personnel communal pour avertissement. En cas de récidive, une infraction sera constatée.

**Du nouveau
à Bruyères...**

**Sv Guyot
traiteur**



« Nous sommes une entreprise familiale dans un état d'esprit et une démarche qui est et restera « l'ART DE LA QUALITE » récompensé depuis 3 ans par nos **4 papilles d'Or**.

Dans l'activité de traiteur depuis 12 ans (sur la commune de Soisy sur seine) nous venons de faire l'acquisition de la salle du « domaine les oliviers ». A votre écoute, nous élaborons ensemble une offre de devis personnalisée en fonction de vos envies et de votre budget. SV Guyot Traiteur s'adapte et met tout en œuvre pour vous satisfaire en tenant compte aussi de vos besoins implicites. Nous proposons :

- des services de traiteur mariage, traiteur réception, plateaux repas, traiteur pour les mairies, pour les entreprises buffets et cocktails sur l'ensemble de Ile-de-France
- une location de salle avec une capacité de 250 personnes et possibilité d'hébergements 6 chambres doubles (avec traiteur imposé).

**Domaine les Oliviers,
rue de la Ferme d'Arny.
91680 Bruyères-le-Châtel**



06 65 97 79 97
06 68 93 40 90
www.svguyot-traiteur.fr

A Bruyères : ça roule avec Rézopouce !



Afin d'améliorer les conditions de transport sur le territoire et d'offrir aux habitants de nouveaux services de mobilité, Cœur d'Essonne Agglomération va mettre en place un système d'autostop organisé début 2019, avec la participation de Rézopouce.

Le principe de fonctionnement de l'autostop organisé est de permettre une mise en relation entre automobilistes et voyageurs et de proposer des lieux de rencontre

bien identifiés pour effectuer le déplacement souhaité. Ce nouveau service viendra compléter le réseau de lignes de bus ne fonctionnant qu'aux heures de pointe et apportera un nouveau service de mobilité toute la journée aux habitants ne disposant pas de véhicules. Dans les prochaines semaines, des points de rencontre seront définis pour Bruyères-le-Châtel. Ceux-ci seront annoncés prochainement sur le site de la ville.

Marché de Noël

organisé par l'office
du Tourisme de Cœur
d'Essonne Agglomération.

**Samedi 15
et dimanche 16
décembre**

Espace BLC
Entrée libre et ouvert à tous

**Inauguration
le 15 décembre
à 11h**

De nombreux exposants
seront présents :

Champagne • Touraine • Beaujolais •
Muscadet • Bourgogne • Coteaux du
layon • Foie gras • Fromage du jura
• Miel • Chocolats • Nougats • Fleurs
• Objets de décoration • mosaïque •
bijoux • attrape rêves



Venez nombreux
préparer
vos cadeaux
de Noël ou
vous faire plaisir !



Sésame, s'ouvre les portes des grands prix !

Cœur d'Essonne Agglomération remporte le Grand Prix 2018 « Initiative Smart City Grand Paris » pour le projet Sésame, premiers pas vers un « territoire pionnier de la transition agricole et alimentaire » !



M. Eric BRAIVE, président de Cœur d'Essonne Agglomération et M. Thierry ROUYER, Maire de Bruyères-le-Châtel et conseiller délégué à l'agriculture.



Dans le cadre du Forum Smart City Paris 2018 qui s'est déroulé à l'Hôtel de ville de Paris les 27 & 28 novembre, était organisée la deuxième édition du Palmarès Smart

Cities, proposée par La Tribune. Ces Prix ont notamment pour vocation de récompenser les collectivités locales qui mettent en place des initiatives innovantes pour construire et développer les villes de demain ; c'est le cas de Coeur d'Essonne Agglomération

qui remporte cette année l'« Initiative Smart City Grand Paris » ! A travers le projet Sésame, Cœur d'Essonne Agglomération ambitionne de devenir le territoire pionnier de la transition agricole et alimentaire avec notamment :

- l'ouverture d'une ferme biologique de près de 75 hectares (soit l'équivalent de plus d'une centaine de terrains de foot) sur La Base 217,
- la création de dizaines de fermes pilotes sur tout le territoire,
- la mise en place d'une chaîne vertueuse autour de la production locale et biologique en allant de la production (élevage, maraîchage, céréales, œufs, etc.) à la distribution en passant par la transformation des produits,
- la prise en compte de la filière dans sa globalité (emploi, formation, préservation des sols, etc.).

Une consultation citoyenne est d'ailleurs proposée aux habitants de Cœur d'Essonne Agglomération sur ces thématiques : monagglodemain.coeuressonne.fr.

12 : enfance et jeunesse

Accueil Jeunes

L'Accueil Jeunes a ouvert ses portes début septembre 2018 et compte déjà 35 inscrits.



Inauguration le 8 septembre, en présence de M. Jean-Michel GIRAudeau, maire d'Ollainville, M. Thierry ROUYER, maire de Bruyères-le-Châtel et de M. Philippe RICHARD, directeur de l'Accueil Jeunes.

Les jeunes ont bien trouvé leurs marques et débordent d'idées d'activités.

Ils ont entre autres découvert les jeux de figurines (jeux de rôle avec décors), des travaux manuels (décoration de mugs, fabrication de jeux en bois), de jeux de société

(Carcassonne, Bang, Code Name...), le billard... Les jeunes ont aussi pris en main la décoration de la structure avec un premier stage de graff encadré par l'artiste peintre Andy Cassayre. Ce premier stage a entièrement été pris en charge par la municipalité et n'a nécessité aucune participation financière des familles. Pendant ce stage, ils ont décoré l'extérieur, créé les panneaux d'affichage de l'Accueil Jeunes et décoré l'intérieur de la salle principale.

Un séjour ski est prévu en partenariat avec l'Espace Jeunes d'Ollainville. Il se déroulera du 2 au 8 mars. 8 places sont réservées pour les jeunes bruyérois. Plusieurs autres projets sont en élaboration, comme un séjour d'été et d'autres stages.

Travaux occasionnés pour l'ouverture de l'Accueil Jeunes

Afin de les accueillir dans de bonnes conditions, des travaux de rénovation et d'aménagement des locaux étaient nécessaires : changement des radiateurs, peinture de la façade et de la rampe des escaliers extérieurs, plomberie et changement des vélux.

Les travaux de rénovation, l'achat du mobilier et des jeux ont représenté un budget de 28 536 €. Une subvention de la Caisse d'Allocations Familiales d'un montant de 22 800 € a été accordée. La part communale est de 5 736.20 €.



LES JEUNES EN PARLENT :

“ Ouf, il y a eu un espace-jeunes à Bruyères-le-Châtel ! Cet endroit est génial pour toutes ses activités (baby-foot, billard, jeux de rôle, ...) et ses accessibilités aux activités de la ville (salle des fêtes, Dojo, ...). Bref Génial ”

Matthias Fauvet

“ L'Accueil Jeunes c'est trop cool. Il est ouvert le mercredi, le mardi et vendredi et pendant les vacances. Il y a des stages, des veillées et plein d'autres trucs... Il y a les fléchettes, le ping-pong, le billard et les activités proposées par Philippe et Gaëlle. Inscrivez-vous !!! ”

Arthur Pernot et Noah Gonneau

Classes transplantées

Avril 2019 sera un mois important pour les enfants de l'école élémentaire les coquelicots. Tout le monde se mobilise pour les classes transplantées organisées dans le Morbihan. La part communale pour aider au financement de ces séjours s'élève à 16 000 €. A cela s'ajoute les ventes, les bénéfices des actions menées par les associations de parents d'élèves :

« L'écho des enfants »



« 221 bonnes raisons de nous rassembler. »

221 élèves de l'école élémentaire de Bruyères-le-Châtel vont partir en classes de découverte (classe de mer) en avril 2019. Cette semaine permet aux élèves de vivre différemment la classe, de renforcer leurs apprentissages : c'est un moment

privilégié et construit...en dehors de l'école.

Il est donc essentiel que chaque élève puisse partir.

Le critère financier ne devrait pas être un obstacle, nos différentes actions répondent à un enjeu solidaire : nous souhaitons abaisser le montant de la participation des familles.

Nous nous sommes donc lancés dans :

- **une collaboration avec les commerçants** de notre commune (1€ reversé pour chaque coupe, vente des tee-shirts/casquettes de l'école),
- des actions diverses : **vente de gâteaux** les vendredis, la **boum** d'Halloween, la **vente de chocolats...**,
- **un financement participatif**

(collecte en ligne :

<https://www.kisskissbankbank.com/fr/projects/classe-de-mer-de-l-ecole-elementaire-les-coquelicots-de-bruyeres-le-chatel>) que nous vous invitons à partager largement,

• un loto le 15 février 2019 où nous vous attendons nombreux.

A travers ces manifestations, nous souhaitons « embarquer » le plus grand nombre...pour que les enfants prennent le large !

Vous pouvez nous suivre et nous contacter sur notre page Facebook <https://www.facebook.com/lede.blc/> ou par lecho-des-enfants@hotmail.com.

Nous vous remercions vivement pour votre aide pour ce projet. »

« Les parents d'élèves indépendants »



« Comme vous le savez, les élèves de l'école élémentaire «Les Coquelicots» ont la chance de partir au mois d'avril en classe transplantée à Damgan. Afin que ce voyage soit une pleine réussite et que tous les enfants puissent partir «l'Association des Parents d'Elèves Indépendants» s'implique à réduire le coût pour les familles en organisant des événements et actions tout au long de l'année.

Le 1^{er} était la Babybroc et a rencontré

un magnifique succès, avec une somme avoisinant les 735€. A cela s'ajoutent les 235€ des ventes de gâteaux des vendredis. Vous avez été nombreux à nous soutenir et vous impliquer, nous vous en remercions ! Comme tous les ans, nous nous sommes engagés également auprès de l'école pour la vente des chocolats dont le catalogue a été distribué aux enfants avant les vacances de la Toussaint.

Pour 2019, nous espérons mener à bien nos futurs projets comme reconduire la Babybroc au printemps, organiser avec les enfants une chasse aux œufs à l'occasion de Pâques et une vente de muguet pour le 1^{er} mai. Toutes les sommes récoltées lors de ces événements sont en totalité reversées à l'école pour ce voyage.

A très bientôt »

Inscriptions scolaires

L'Inspection Académique doit connaître les effectifs pour la rentrée scolaire 2019/2020 dès le mois de février 2019.

Il est **impératif** d'inscrire votre enfant né entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre 2016 dès à présent et

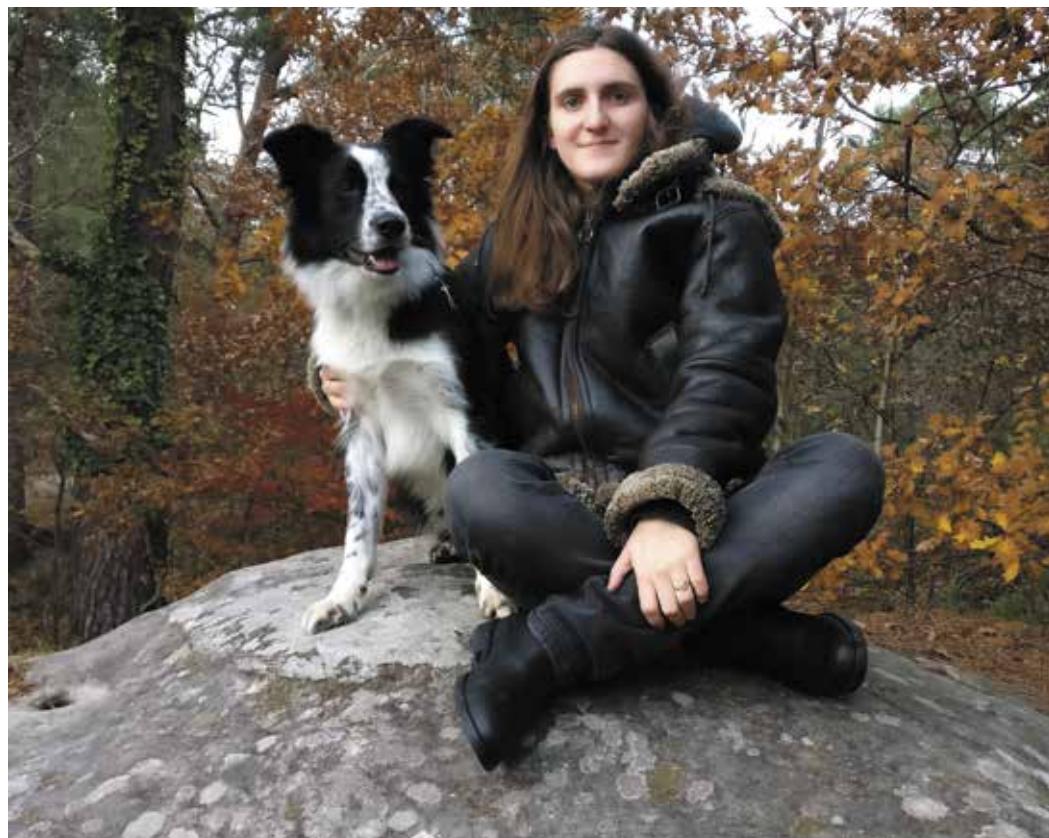
avant le 31 janvier 2019, ceci afin d'éviter toute mesure de blocage ou de fermeture de classe, avec les pièces justificatives suivantes :

- Livret de famille
- Justificatif de domicile
- Attestation de la carte vitale
- Numéro d'allocataire
- Attestation sur l'honneur de vaccination pour les enfants de la Petite à la Grande section

14 : solidarité

La médiation animale à Bruyères-le-Châtel

Le Centre Communal d'Action Sociale, en partenariat avec l'association Max & Lili, souhaite offrir aux familles la possibilité de bénéficier de séances de médiation animale gratuite.



Qu'est-ce que la médiation animale ?

La médiation animale permet de créer une relation vraie et sans filtre avec l'animal, qui utilise des modes de communication différents qui font appel à un instinct bien plus profond que le langage. Elle consiste à faire interagir, en toute sécurité, des animaux préparés à cette activité avec le public. Cela permet d'atteindre différents objectifs sans jamais mettre le bénéficiaire dans une possible situation d'échec.

L'objectif de Max & Lili est de proposer différentes activités de médiation animale dans le but de

créer du lien, des émotions et d'offrir un mieux-être aux bénéficiaires dans un environnement calme et adapté.

Pour y parvenir, nous présentons des activités autour du thème de l'échange avec l'animal.

Les objectifs peuvent être divers :

- observer un mieux-être,
- apporter du plaisir et du rire,
- faciliter la communication,
- stimuler les sens,
- améliorer l'estime de soi,
- permettre de mieux canaliser son énergie,
- favoriser un investissement personnel,
- s'affirmer dans le respect de soi et des autres.

“ Si tu m'apprivoises,
je serais pour toi unique
au monde et tu seras
pour moi unique au
monde ”

A. de St EXUPERY

Les quatre piliers de Max & Lili sont :

- proposer une expérience positive avec des animaux de différentes espèces,
- optimiser le développement social, affectif, cognitif, sensoriel, et moteur,
- apporter un apprentissage et augmenter la complexité au fil des séances en accord avec les accompagnants,
- permettre de visualiser ses propres progrès grâce à l'évolution de la relation avec l'animal et une évaluation régulière.

Les familles ayant un ou des enfants ou jeunes majeurs (3 à 25 ans) seront sélectionnées par rapport aux critères suivants :

- troubles du comportement ou des fonctions cognitives,
- handicaps moteur, sensoriels, psychiques-mentals,
- maladies graves et/ou invalidantes,
- deuil.



➔ LE PARCOURS DE LISA FERRINO DE L'ASSOCIATION MAX & LILI



« D'abord passionnée par les rapaces, mes premiers stages, en France et en Irlande, ont eu lieu dans des fauconneries proposant également des activités de dressage pour le cinéma et de sensibilisation dans le cadre d'un projet pédagogique de réintroduction.

J'ai ensuite eu la chance de travailler chez un passionné titulaire de certificats de capacité pour de nombreux animaux de la faune sauvage allant des alpagas aux chameaux en passant par des lémuriens.

Cela m'a permis d'élargir mes connaissances sur les animaux et les méthodes de soin.

Après un Bac S, j'ai eu l'opportunité de réaliser un stage dans un parc zoologique Allemand (le Serengeti park) à Hodenhagen où j'ai pu travailler en contact direct avec des éléphants, des singes, des antilopes et des tapirs sous la responsabilité des soigneurs.

J'ai ensuite obtenu un BTSA Production Animale dans le but de parfaire mes connaissances dans l'organisation et la gestion de structure d'élevage des animaux plus classiques permettant une mise en contact moins risquée avec un public. Après quoi j'ai travaillé dans une ferme pédagogique proposant de la médiation animale. Cette expérience a confirmé mon projet professionnel, de créer un centre de médiation par l'animal ouvert à différents publics.

Mes diverses expériences m'ont permis de travailler plusieurs approches adaptées à chaque espèce et à chaque individu. Aujourd'hui je souhaite faire profiter de la magie du contact entre l'animal et les gens, notamment à ceux qui ont des difficultés à échanger avec les autres. »



PARTAGER VOTRE POUVOIR ! DON DU SANG

Prochaine collecte le
Jeudi 14 février
de 15h30 à 19h30

Espace Bruyères Loisirs Culture

RETOUR EN IMAGES SUR LA SEMAINE BLEUE

- Félicitations à Lola et Patrick qui ont fait 0 faute à la dictée intergénérationnelle !



- Atelier culinaire sur « les légumes oubliés », animé par Mme Warnet.



- Atelier « avoir confiance en soi et adopter la bonne attitude pour pouvoir se protéger », animé par M. Deshayes.



JOURNÉE SOLIDARITÉ

La collecte du 17 novembre chez Proxi Super, au profit du Carrefour des solidarités de Limours, a permis de récolter 263 kg de denrées.

Merci pour votre participation.

16 : culture

AGENDA CULTUREL



SAMEDI 12 JANVIER À 16H

Lecture spectacle

« Certaines n'avaient jamais vu la mer »

d'après le roman de Julie Otsuka

Compagnie Simagine en partenariat avec la Cie du Chameau.

« En 1919, des Japonaises embarquent pour une longue traversée vers San Francisco où les attendent des hommes à qui elles sont mariées par procuration et dont elles ne connaissent qu'une chose : une photo. Arrivées aux États-Unis, la confrontation entre l'American dream et la réalité sera douloureuse... »

BIBLIOTHÈQUE J-J. SEMPÉ

30 bis rue

de la Libération

A partir de 9 ans / Gratuit

Réservation obligatoire



VENDREDI 1^{ER} FÉVRIER À 17H30

Goûter aux histoires

« Où est le n'ours ? »



Cie Daru Thémpô

Spectacle pour comédiens et marionnettes.

Dans le cadre des Champs de la Marionnette.

« Zaïa et Sido ont chacun un n'ours. Après avoir joué, la nuit tombe, la lune luit. Ils dorment, rêvent. Au matin, Zaïa a perdu le sien. Avec Sido et son n'ours Fox, Zaïa va le chercher. Mais comment retrouve-t-on un n'ours ? Zaïa ne sait pas. Ni Sido. Où se perdent-ils, les n'ours perdus ? »

Espace BLC

A partir de 4 ans / Gratuit

Réservation obligatoire



Renseignements et réservations :
biblioculture@bruyereslechatel.fr / 01 64 90 71 91

A venir à La Lisière !



Encore une année avec plein d'artistes, des compagnies en résidence de création à La Lisière... Des auteurs, des danseurs, des comédiens, des circassiens.

Cet hiver à La Lisière, ça concocte des sorties de créations, des rendez-vous dans l'espace public avec entre autres la compagnie de l'Hypoféroce et « La Marche des Pleureuses » qui reviendra travailler à La Lisière :

- du 3 au 14 décembre 2018,
- du 6 au 13 avril 2019 pour des ateliers avec vous, habitants complices !

(chant / théâtre gestuel ; fabrication de masques ; musique et orchestre éphémère, écriture et collectage d'histoires)

- du 17 au 30 juin 2019 avec une représentation prévue le dimanche 30 juin à La Lisière.

D'autres rendez-vous également au printemps avec la compagnie « La Hurlante » qui viendra répéter *in situ* à Bruyères-le-Châtel sa prochaine création « Fouges », interrogant la jeunesse dans un parcours avec Icare... et la compagnie lauréate

« Ecrire pour la rue SACD », qui reviendra en juin pour présenter une première étape de travail : une déambulation théâtrale et musicale pour comédiennes, marionnettes et accordéoniste.

Nous préparons d'autres rendez-vous ouverts au public dans le parc. Restez connectés : pour recevoir la newsletter écrivez-nous à contact@lalisiere.art.

Et sur Facebook @LaLisiere91

Vivement le printemps !

www.lalisiere.art

Ma *
LISIERE

17 : associations

Les enfants aussi peuvent faire du Yoga avec GYM' FORM'DETENTE !



Après une journée d'école, il est bénéfique de se détendre un peu et de relâcher les tensions pour passer une bonne soirée en famille ! Vous savez sans doute que le yoga est une excellente façon d'évacuer les tensions corporelles et mentales, c'est le cas pour les adultes et pour les enfants aussi !

Depuis septembre, Roxanne, professeure de yoga, anime un cours destiné aux enfants le mardi de 18h30 à 19h30 à l'EBLC. Les enfants de 6 à 12 ans peuvent pratiquer seuls ou avec leurs parents et/ou grands-parents.

Quelques mots de Roxanne :

« Je pratique le Yoga depuis plus de 10 ans. Passionnée par cette magnifique discipline, je me suis imprégnée des différentes techniques de respiration, de relaxation et de méditation. Convaincue de leurs bienfaits, j'ai décidé de me former et de devenir à mon tour professeure de yoga et de me spécialiser pour les enfants.

Ayant moi-même deux enfants quelque peu difficiles à gérer, je me suis rendue compte que le Yoga avait une grande influence sur leur comportement au quotidien : gestion des émotions, de la respiration, amélioration de la concentration, détente, ouverture d'esprit, estime de soi, etc. alors pourquoi ne pas en faire profiter les autres enfants ?

Nos enfants vivent dans un monde d'adultes avec toutes sortes de pressions stressantes. Cela peut fortement jouer sur leur joie de vivre et leur compréhension du monde qui les entoure.

Les bienfaits du yoga sont multiples chez les adultes et encore plus chez les enfants : il développe la souplesse, la force, la coordination et la conscience du corps tout en améliorant la concentration et en apportant le calme et la détente. Alors à nos tapis !

Renseignements yoga enfants : 06 43 57 09 97 ou gymformdetente91@gmail.com

Implantée dans la commune depuis plus de 25 ans, l'association **GYM' FORM' DETENTE** organise des activités physiques de loisir et de bien-être et vous propose aussi :

- **YOGA adultes (lundi après-midi et jeudi soir)**
- **Cardio-renforcement musculaire (step, gliding, LIA, cardio-boxing, fitstick, cross-training), (lundi, mercredi, jeudi soir)**
- **Gym douce suivie de relaxation (lundi après-midi et vendredi matin)**
- **Pilates (samedi matin)**

Renseignements :
gymformdetente91@gmail.com
ou 06 80 77 03 78

Inscription possible en cours d'année, tarif de cotisation peu élevé afin de rester financièrement accessible à tous. Chèques-sports et chèques-vacances ANCV et coupons associatifs acceptés. Paiement en 3 fois possible.

EXPOSITION ANNUELLE DES ATELIERS DE BRUYÈRES

Remise des prix de la municipalité à :

- Geneviève Durieux qui représente son mari Michel pour le 1^{er} prix (modelage)
- Bernadette Graslin pour le second prix (peinture)

Le public a fait le choix des ouvrages suivant:

- peinture : « les oursons » réalisation de Jacqueline Montgellaz
- dessin : « bateau Le Belem » réalisation de Alain Vallaud
- modelage : « l'éléphant » réalisation de Monique Vals



RETOUR EN IMAGES

Forum des associations du 8 septembre 2018



L'équipe de Fiest' à Bruyères.



Association Tourbillons avec Melody Hubert, présidente et son équipe.

18 : vie locale

Quelques délibérations votées par vos élus

L'intégralité des délibérations est consultable en mairie et sur le site internet de la ville
www.ville-bruyereslechatel.fr

Conseil municipal du 20 septembre 2018

- 
- Aliénation de la rue de la Piquetterie et du chemin rural n°32
 - Accord de la garantie des emprunts pour Pierres et Lumières
 - Approbation de la décision modificative n°1 au Budget Principal M14
 - Versement d'une subvention exceptionnelle à l'association « l'Echo des Enfants de Bruyères-le-Châtel »
 - Approbation de la convention tripartite pour l'accueil d'un enfant en classe ULIS à Breuillet
 - Accord pour les classes transplantées école élémentaire « Les coquelicots »
 - Versement d'une subvention au Collège « La Fontaine aux Bergers » pour le projet de sortie liée au centenaire de la guerre 14/18
 - Approbation de la convention de mise à disposition d'équipements de football au Complexe Sportif Sandrine Soubeyrand (C3S) par l'« Association Sportive du Commissariat à l'Énergie Atomique du Grand Rué (AS CEA GR) »
 - Approbation du Règlement de Collecte des Déchets Ménagers et Assimilés de Cœur d'Essonne Agglomération
 - Adhésion au groupement de commandes pour l'acquisition d'un guichet numérique pour les autorisations d'urbanisme, initié par la commune d'Arpajon
 - Dénomination de la rue du centre-village : Allée des Anciennes Ecoles
 - Avis défavorable sur le projet de schéma départemental d'accueil et d'habitat des gens du voyage
 - Avis favorable sur le rapport de mutualisation des services entre Cœur d'Essonne Agglomération et ses communes membres



TÉLÉTHON 2018

A BRUYÈRES-LE-CHÂTEL

NOUS AVONS BESOIN DE VOUS !

Venez participer

Samedi 8 décembre

14h à 17h - Parc du château

Venez profiter du parc du château et participer à un rallye en famille ou entre amis, vous initier à la marche nordique et partager une boisson chaude et un moment convivial.

Participation : 3€ minimum par personne. Les recettes, les dons et les bénéfices de la buvette seront intégralement reversés au téléthon pour la recherche.

Contact : telethon.blc@gmail.com

Nouvelle réforme électorale à compter du 1^{er} janvier 2019

Pour pouvoir voter aux élections européennes du 26 mai 2019, vous avez jusqu'au 31 mars 2019 pour vous inscrire sur les listes électorales.

Tous les électeurs de la commune recevront une nouvelle carte électorale courant avril.

Les jeunes qui auront 18 ans avant le 26 mai 2019 seront inscrits d'office par l'INSEE. Aucune démarche n'est à effectuer auprès de la mairie.

Pour rappel : les personnes inscrites sur les listes électorales complémentaires pourront voter aux élections européennes de 2019 et municipales de 2020.

Pièces à fournir pour l'inscription :

- pièce d'identité en cours de validité,
- justificatif de domicile de moins de 3 mois,
- formulaire Cerfa n°12669*01 complété et signé.

Le dossier complet doit être déposé à la mairie, ou envoyé par courrier à l'adresse suivante : Hôtel de ville, 2 rue des Vignes, 91680 Bruyères-le-Châtel, ou enfin par mail à l'adresse : limbergere-s@bruyereslechatel.fr.



Participez à la réunion d'information sur la formation en alternance suivie d'une rencontre avec des entreprises qui recrutent dans ce secteur :

Mercredi 12 décembre 2018 à 9h à la Cité du Développement Economique et de l'Emploi 28 avenue de la Résistance Sainte-Geneviève-des-Bois

Inscription obligatoire (places limitées) sur :

Dev.emploi-insertion@coeuressonne.fr ou par téléphone au 01 84 65 02 02 en indiquant vos coordonnées.

Prérequis : avoir minimum 16 ans.aisance à l'écrit et à l'oral. Maîtrise des règles de calcul. Venir avec des CV avec photo et une tenue professionnelle.

MAJORITÉ MUNICIPALE : « DONNONS DES COULEURS À BRUYÈRES »

L'équipe municipale majoritaire « Donnons des Couleurs à Bruyères » suit avec méthode les engagements pris lors de la campagne électorale 2014. Des adaptations budgétaires ont été nécessaires suite à la réduction des dotations de l'Etat.

Le constat aujourd'hui est pour notre commune une perte de 200 000 € de dotation par an soit environ 10 % de notre budget de fonctionnement.

Cette diminution aurait pu entraîner une augmentation de la taxe d'habitation de 30 %. Les élus n'ont pas souhaité le faire.

Ce manque a été compensé financièrement partiellement par le non remplacement d'un ingénieur en charge des travaux et de façon opérationnelle par une implication encore plus importante des adjoints au Maire.

Et maintenant la taxe d'habitation est

en cours de suppression. Comment sera-t-elle compensée ? Nous sommes dans l'attente d'en connaître les modalités. Et nous nous attendons au pire.

Le taux communal de la TH a baissé de 2 % en 2016, 2 % en 2017 et de 8 % en 2018 pour compenser la suppression de l'abattement général à la base. Une baisse est encore envisagée pour 2019 qui sera, elle, le résultat de la politique menée depuis 15 ans.

Nous entendons l'opposition clamer que notre commune est en forte croissance de population. Prenons les chiffres des derniers recensements de l'INSEE : en 2013 : 3241 hbts ; en 2014 : 3450 hbts ; en 2015 : 3575 hbts ; en 2016 : 3497 hbts et en 2017 : 3439 hbts.

De 3241 à 3439 hbts, l'augmentation est de 6 % en 5 ans soit environ 1.2 % par an. Est-ce cela que l'on peut appeler une forte croissance ?

Où est-ce une amorce de décroissance au vu des chiffres 2016 et 2017 ?

Quant à l'agglo, elle est à l'origine d'un projet qui nous semble aller dans le sens des envies et des besoins de notre population locale. Une transition écologique qui s'accompagne d'un modèle économique viable pour nos agriculteurs qui doit recueillir le consentement et l'adhésion de tous. Nous allons avoir besoin de vous car le combat pour obtenir les subventions et les accompagnements financiers des partenaires privés par la Caisse des Dépôts sera âpre. Les dossiers sont à déposer en avril 2019 avec un résultat en novembre 2019. C'est un projet que nous portons à 21 communes et une population de 200 000 habitants. Faisons « l'Agglo Ensemble », dans la construction et non la dénigration.

MINORITÉ MUNICIPALE : « BRUYÈRES-LE-CHÂTEL ENSEMBLE »

Le maigre droit à la parole que nous autorise la majorité municipale, et qui se réduit à un texte limité à 1900 caractères (et espaces) publié en fin de bulletin municipal, ne nous permet pas d'informer les Bruyèrois autant que nous le souhaitons. Ajoutant à cela que notre texte doit parvenir à la mairie au moins un mois avant la parution, vous comprendrez aisément que les élus majoritaires ont tout le loisir de vous concocter un article orienté, partial et à l'allure de contre-attaque.

Le Canard Bruyérois est donc le meilleur moyen dont dispose l'association Bruyères-le-Châtel Ensemble et ses trois élus pour communiquer, sans tabou ni censure, et vous apporter à tous une autre information.

Certains de nos arguments dans le bulletin municipal du mois de septembre dernier semblent avoir fait mouche, à en juger la virulence des propos formulés par Donnons des couleurs à Bruyères. Des critiques infondées n'auraient pas donné lieu à une telle attaque et des menaces qui l'accompagnent en réponse. Il est clair que la future liste sortante de 2020 a d'ores et déjà sorti les armes du jeu électoral !

Par respect des Bruyèrois, et parce que notre commune mérite bien mieux, nous n'entrerons pas dans des joutes stériles et improductives dans lesquelles certains souhaiteraient nous entraîner. Nous demeurerons factuels, veillant à ce que notre critique reste fondée, et les questions que nous

posons sont celles que tout un chacun est en droit de se poser, au regard de ce qui se passe à Bruyères-le-Châtel.

Quel avenir pour la salle BLC et la Bibliothèque Municipale ?

Désormais enclavée dans notre centre-ville fortement urbanisé, ces deux espaces vont voir leur utilisation très restreinte (nuisances sonores, stationnement). Voilà donc un investissement à la pérennité grandement menacée !

Nous vous donnons rendez-vous pour de plus amples informations dans le prochain Canard Bruyérois ainsi que sur notre site : www.bruyeres-ensemble.fr

Nous vous souhaitons d'excellentes fêtes de fin d'année.

:::::Numéros utiles

SAMU-SMUR, médecin de garde **15**
Police secours **17**
Pompiers **18**
Urgence avec téléphone portable
112
Urgence sociale **115**
SOS enfants battus **119**
Centre antipoison
01 40 37 04 04
Centre hospitalier Arpajon
01 64 92 92 92
Urgences médicales
contactez la maison
médicale de l'Arpajonnais au
01 69 13 91 91
Pharmacies de garde
contactez le commissariat
d'Arpajon
01 69 26 19 70
Commissariat de police
01 69 26 19 70
Gendarmerie
01 64 90 00 64
SOS femmes battues
3919
Sida info service
n° vert 0 800 840 800
Drogue info service
n° vert 0 800 23 13 13
Jeunes-violence-écoute
0 800 20 22 23
Planning familial
01 47 00 18 66
Association pour le couple et
l'enfant APCE91
01 69 81 93 35
Dépannage électricité edf
0 810 010 333
Dépannage gaz GDF
0 810 433 091
Mairie
01 64 90 07 18

Réenda

Décembre 2018 à février 2019

Mercredi 19 décembre

14h

SPECTACLE MUSICAL « PETER PAN »

Espace BLC

Gratuit. Réservation auprès du CCAS



Vendredi 4 janvier

10h

ATELIER CULINAIRE

Sur le thème de Noël

Pôle éducatif

Réservé aux personnes âgées

Gratuit. Réservation auprès du CCAS

Jeudi 17 janvier

18h30

VŒUX DE LA MUNICIPALITÉ

Espace BLC

Dimanche 27 janvier

14h30

GALETTE DES ANCIENS

Espace BLC

Vendredi 1^{er} février

17h30



Samedi 12 janvier

16h



CERTAINES N'AVAIENT JAMAIS

VU LA MER

Lecture spectacle

d'après le roman de Julie Otsuka

Compagnie Simagine en partenariat
avec la C^e du Chameau

Bibliothèque J.J.Sempé

A partir de 9 ans

Gratuit

Réservation auprès du service culture

GOUTER AUX HISTOIRES

« OU EST LE N'OURS ? »

Dans le cadre des Champs de la
Marionnette

Cie Daru Thémpô

Espace BLC

A partir de 4 ans

Entrée gratuite

Réservation auprès du service culture

Vendredi 15 février

20h

LOTO DES ENFANTS

Par l'association l'Echo des Enfants

Espace BLC

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS :

Culture : 01 64 90 71 91 ou biblioculture@bruyereslechatel.fr

CCAS : 01 64 90 88 99 ou limbergere-s@bruyereslechatel.fr